

Rapport d'introduction
Conférence régionale CGT Bretagne
jeudi 17 juin 2021
THIERRY GOURLAY

Chers camarades,

Prononcer le rapport d'introduction, c'est avant tout réitérer un message de bienvenue.

Il s'adresse à nous toutes et tous, à nos invités bien sûr que nous avons salué, mais aussi aux délégués, à l'ensemble des participants à cette conférence et à toutes les composantes de la CGT en Bretagne qui sont ici représentées.

Se réunir enfin en présentiel, ce n'est pas un « privilège » mais surtout une nécessité après une période où la continuité de structures a été contingentée du fait de la crise sanitaire, et nous y reviendrons.

C'est aussi une nécessité, parce que nous avons rendez-vous régulièrement avec nous même dans le cadre de la vie démocratique de nos instances. Et si le Comité Régional vit, parle et agit 365 jours par an, rend compte régulièrement de son activité et de ses réflexions, les circonstances l'ont conduit à différer l'organisation de cette conférence d'un an.

A partir de ces éléments, nous avons fait le choix d'ouvrir nos travaux par une introduction qui portera l'accent sur plusieurs éléments de l'activité du mandat qui s'achève tout en s'efforçant de tracer des perspectives autour de l'intitulé proposé par le bureau sortant : « *Bâtir nos territoires et notre avenir* ».

Il y a près de 5 ans, au sortir de la précédente conférence, nous étions mobilisés à Trégunc, Fougères, Trégastel et dans plusieurs autres villes de Bretagne sur la question de l'accueil des réfugiés.

Oui la CGT était hier comme aujourd'hui aux côtés d'autres acteurs politiques associatifs et citoyens pour réaffirmer sa solidarité à l'égard des populations victimes dans leur pays de guerres et de persécutions, mais aussi souvent victimes en France de stigmatisation, de trafics sur les êtres humains et de discrimination au travail.

A cet égard, que ce soit à Morlaix depuis plusieurs mois où notre Union Locale appuyée par l'UD du Finistère et la confédération, s'est investie pour défendre la situation de plus de 40 travailleurs sans papiers qui étaient expulsables, que ce soit dans la rue samedi dernier partout en France avec d'autres acteurs de la vie citoyenne, et aujourd'hui comme demain la CGT réaffirme et réaffirmera son exigence d'égalité des droits, son refus du racisme et son combat contre l'extrême droite. Et la tonalité que prend cette campagne pour les élections régionales en Bretagne nous rappelle que la bête immonde n'est pas qu'un épouvantail.

Pour autant cela ne doit pas nous cantonner à une alternative électoraliste et le combat doit aussi et avant tout, se mener sur le lieu de travail sur ces questions.

Le regard que nous portons sur le monde est indissociable de notre démarche, cela ne signifie pas seulement pour nous de considérer les changements géopolitiques intervenus tout au long de ces 5 dernières années, mais se souvenir que nous apprenions par exemple, le vote du Brexit par nos voisins anglais. Qu'ici en France, le mouvement de contestation de la Loi Travail venait de mobiliser plus d'un million de manifestants.

C'est aujourd'hui l'impact de l'application de cette loi et de ses déclinaisons que nous mesurons presque quotidiennement dans notre activité.

Ainsi, après les premiers coups portés au Code du travail par la loi Travail du 8 août 2016, dite « Loi El Khomri », le gouvernement d'Édouard Philippe a accentué la remise en cause des dispositions relatives à la protection des salariés, notamment avec la fusion des délégués du personnel et les CHSCT - supprimant de fait ces derniers, et surtout les moyens pour les représentants du personnel d'agir contre les méfaits du « *Wall Street management* ».

De plus, cette seconde loi Travail, dont l'application s'est opérée à la suite de la signature de 5 ordonnances d'application, introduit le recours au référendum d'entreprise pour contourner la négociation avec les organisations syndicales, la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes, la fin du CDI, en permettant le recours à des contrats de mission, le plafonnement des indemnités en cas de recours au tribunal des Prud'hommes...sans oublier le « fourre-tout » antisocial de la loi PACTE.

Et dans ce cadre, à la place qui est la sienne, le comité régional Bretagne à joué son rôle dans la contribution aux initiatives confédérales comme le Printemps de l'industrie en 2017, aux assises sociales et environnementales des métiers de la mer organisées à Brest en novembre 2018., nous y reviendrons, et à l'organisation d'initiatives de préparation du 52^{ème} congrès confédéral, parmi lesquelles la réunion régionale organisée à Lorient sur l'activité CGT en territoire. De ce point de vue, ce qui a guidé la réflexion, les publications et initiatives menées au nom de la CGT Bretagne, c'est bien de faire vivre un maximum de lieux d'échanges et de construction revendicative pour construire des projets au plus proche des lieux de travail et vie.

Dès lors, comment exonérer notre regard dans le rétroviseur d'un focus sur la crise sanitaire ?

Avant même que l'annonce d'un confinement ne soit effective, le comité régional s'est réuni le dimanche 15 mars 2020 pour envisager la nécessaire adaptation de l'activité syndicale d'un maximum de composantes de la CGT en Bretagne. Être réactifs collectivement, redimensionner notre activité afin d'apporter un appui aux organisations, notamment dans le cadre de l'application des protocoles sanitaires dans chaque entreprise ou administration, ne pouvait qu'aller de pair avec la volonté de maintenir un accueil des salariés sous un format contraint : ce fut le lancement du numéro vert régional à la disposition du grand public à commencer par les salariés.

Concernant le fonctionnement du Comité Régional et de son bureau tout au long du premier confinement, comme des 2 séquences qui se sont succédées :

- l'ensemble des réunions s'est effectué en visioconférences via l'application Zoom
- le calendrier des instances de direction s'est enrichi afin de faciliter les échanges avec les professions et les mandatés en cette période particulière. Un point hebdomadaire s'est imposé, intégrant 1 fois sur 2 les professions pendant toute la première phase. Si la participation massive des camarades était le signe d'une réponse à une attente collective, elle a nécessité une rigueur d'organisation dans la conduite des débats.

La déclinaison de cette continuité par les UD a permis de contourner une partie des obstacles à la Vie syndicale et l'activité Revendicative en s'adaptant à la réalité des besoins de nos organisations et de nos militants.

- les camarades mandatés dans les différentes instances ont pour la plupart continué de siéger en distanciel
- l'existence d'une conférence sociale en Bretagne a trouvé tout son sens à un moment où les pouvoirs publics oubliaient que la démocratie notamment sociale est aussi un bien essentiel. A un moment où le travail n'a pas été totalement confiné, où les effets d'aubaines du « quoi qu'il en coûte » n'ont pas tardé, l'expression de la CGT des attentes des salariés s'affirmait dans ces lieux, à la fois légitime et nécessaire.

Concernant le numéro vert, l'objectif était de pouvoir apporter des réponses aux salariés « privés » d'interlocuteurs syndicaux du fait des restrictions sanitaires.

- Annoncé par voix de presse, réseaux sociaux, militants et organisations
- C'est au total, une cinquantaine de militants disponibles et volontaires qui s'est mobilisée pendant 2 mois pour assurer une permanence continue 5 jours sur 7. Cette équipe s'est appuyée sur :
- La mise à disposition d'un maximum de notes d'analyses et de décryptages de la CGT, notamment lors de la publication des ordonnances d'application de la loi sur l'état d'urgence sanitaire et la dérèglementation du temps de travail, de la gestion des jours de repos et de congé, et au recours à l'activité partielle.

A côté des nombreuses questions des salariés pour connaître leurs droits, les incidences des ordonnances sur l'organisation et les conditions de travail, sur les EPI et autres mesures de sécurité sur les lieux de travail, la part qu'a pris le télétravail a amené l'organisation à prendre la mesure d'un défi supplémentaire.

Qu'il s'agisse de la continuité pédagogique ou de l'activité économique, du jour au lendemain ce sont à la fois, élèves, étudiants et salariés qui sont rentrés par centaines de milliers dans notre région dans la réalité quotidienne des Nouvelles technologies d'Information et de communication. Qu'elles aient une pratique du télétravail, ou se soient retrouvées en situation

de travail à domicile, de nombreuses familles ont été contraintes d'articuler l'activité professionnelle et l'activité pédagogique de leurs enfants en même temps, souvent dans des espaces non adaptés.

Les retours d'expérience du premier confinement, et notamment les nombreux cas d'épuisements professionnels, de TMS, en raison d'un télétravail ou travail à domicile sans adaptation ergonomique des postes de travail, l'impact d'une activité professionnelle plus qu'intrusive, auraient dû plaider pour un encadrement normatif du télétravail et la mise en œuvre d'un droit effectif à la déconnexion.

Malheureusement, pour des millions de salariés, le patronat s'est servi de l'effet d'aubaine offert par la pandémie et la nécessaire continuité de l'activité économique, avec la complaisance de certaines organisations syndicales pragmatiques, pour ouvrir une séance de négociation, dont l'objectif était de faire disparaître les « contraintes » de l'ANI de 2005 et du texte issu de la concertation télétravail de 2017. Hélas, le rapport de forces n'a pas permis de sortir avec un texte plus contraignant pour le patronat. Au final, organisations patronales et syndicales -à l'exception de la CGT-, se sont retrouvées sur la rédaction d'une charte des bonnes pratiques.

A contrario, l'accueil et le niveau de réponses recueilli par l'enquête Ugict sur le télétravail du printemps 2020 - 837 retours en Bretagne - et d'un nombre d'appels au numéro vert régional du même ordre de grandeur, ont témoigné à la fois d'une attente d'écoute, d'une confiance et d'un bénéfice d'image à l'égard de la CGT.

Au total, c'est bien une CGT en Bretagne comme ailleurs, qui a su rester sur le pont et a donc permis de s'inscrire immédiatement à l'offensive pour « un monde d'après ».

Que ce soit la campagne « Maintien de l'emploi » dans un premier temps, puis ensuite dans la conception d'une alternative au plan de relance gouvernemental annoncé à l'Automne, le Comité Régional s'est attaché à construire des initiatives au service des organisations CGT malgré les restrictions sanitaires. C'était la journée d'étude sur le plan de rupture de la CGT à Lorient le 5 février.

L'enjeu de ce plan de rupture dans la démarche revendicative de la CGT nous a conduit naturellement à en faire un thème central de notre conférence qui sera développé tout de suite après cette introduction.

Au sujet de notre démarche revendicative, nous avons également fait le choix de ne pas dissocier l'exigence environnementale de la réponse aux besoins humains. Dans une région où s'est construite une conscience sociale aigüe, mais plurielle, sur les enjeux écologiques depuis plusieurs décennies, non seulement les propositions de la CGT concernant la politique industrielle sont audibles, mais surtout intègrent les transitions nécessaires.

Ainsi, dans le débat public, l'expression de la CGT a permis de construire et de contribuer à l'expression de plateformes associant de multiples acteurs sociaux : ce fut également le cas récemment dans la déclinaison régionale de la marche pour le climat.

La pression sur la nature et l'épuisement de ses ressources sont indissolublement liés à l'exploitation capitaliste, et les dommages causés dans notre région historiquement ne sont

pas le fruit de la fatalité mais bien causés par les mêmes acteurs qui s'accaparent les richesses tout en détruisant la santé des travailleurs. La passivité de l'Etat ou l'absence de volonté politique des pouvoirs publics qui agissent en son nom localement a également été pointée par de récentes décisions de justice concernant les algues vertes par exemple.

Dans ce contexte, la volonté de la CGT d'impulser un vrai débat public sur l'énergie et le logement par exemple trouve tout son sens.

Devenue vital, l'enjeu énergétique est incontestablement au cœur du développement de la société. Sous toutes ces formes, l'énergie permet de vivre, de communiquer, de se déplacer, de travailler... Vu son importance, l'ensemble des modes énergétiques est la proie des libéraux, en témoignent les restructurations dans les établissements électriques et gaziers qui conduisent à une privatisation des fournitures élémentaires d'électricité et de gaz. L'équation énergétique assortie d'une exigence environnementale semble insoluble à l'échelle de notre région si l'on reste dans le carcan libéral. La fuite en avant du « tout routier » n'est que l'une des traductions du pouvoir des multinationales du pétrole qui en profitent pour piller les populations, et particulièrement les plus fragilisées tant au niveau de leurs logements ou de leurs déplacements. Dans ces secteurs, des transitions nécessaires s'opèrent et de nouvelles activités se créent, à l'image des énergies renouvelables ou plus précisément des énergies marines renouvelables. Une concurrence acharnée se développe en fragilisant les populations et les salariés concernés par la fabrication des outils de production et de distribution d'énergie. La Cgt doit être présente pour que cette évolution nécessaire soit synonyme de progrès social pour les populations et les travailleurs

Le logement et son impact financier pour les travailleurs est une réalité dans une région où le marché et la spéculation tendent à exclure une grande partie de la population du ruban côtier par exemple. Un véritable obstacle à l'aspiration légitime à vivre à proximité de son travail grandit au point d'en faire aussi un enjeu de mobilité sur lequel la conférence a prévu de prendre un temps d'échange. Mais le logement en Bretagne, ce n'est pas seulement l'accession à la propriété, c'est aussi la construction d'habitats aidés dont la construction a baissé de 16% par an depuis 3 ans !

50000 bretons attendent aujourd'hui un logement social. Et la baisse des APL décidée en 2017 et compensée depuis par les offices HLM directement sur leurs ressources, plombent ainsi une partie de leur capacité d'investissement. Concrètement, nous observons une hausse très nette des loyers alors que les locataires les plus nombreux sont les retraités.

L'activité de ce mandat qui s'achève a été aussi marquée par un investissement du Comité Régional dans la démocratie sociale et notamment l'animation de 2 campagnes TPE. Nous y reviendrons dans le débat, au-delà des seules difficultés liées à la crise sanitaire pour la plus récente. Mais la publication des chiffres de représentativité nécessitera de mener partout une analyse la plus fine possible, nous seulement par profession et par territoire, mais aussi en démontrant notre capacité à mettre en commun nos analyses plurielles au service d'une réflexion CGT d'ensemble sur un processus qui comporte des risques avant tout sur notre conception de la construction du rapport de forces.

Pour ce qui nous concerne, nous avons la nécessité de nous projeter sur le plan de travail de la mandature : si l'on ne se résigne pas à l'éloignement d'une partie grandissante des salariés de la démocratie sociale, l'animation pérenne de l'activité TPE régionale va s'imposer comme un sujet dans l'immédiat « après-conférence ». La question de coordonner l'activité UGICT (s'appuyer sur ce qui a été engagé par certaines UD pour en faire bénéficier les autres, par exemple) est aussi un sujet à approfondir en lien avec les enseignements de la représentativité.

De ce point de vue, la constitution d'un collectif régional recherche trouve tout son sens en y associant tous les secteurs de ce domaine. Le milieu universitaire est important en Bretagne et la Cgt y est représentée. Depuis 2005, l'organisation de la recherche et son financement ont subi de profondes transformations. Les effets délétères se font durement sentir : sous-financement des établissements, effondrement des recrutements avec un recul préoccupant des emplois pérennes et un développement d'emplois précaires dans un cadre de mise en concurrence et des chercheurs, et des établissements. Des politiques de site qui placent nombre d'établissements dans des conditions extrêmement dégradées et éloignent les acteurs de terrain des décisions. Alors qu'il est répété à l'envi que la recherche constitue un levier stratégique essentiel pour le développement, la France, à la différence de beaucoup d'autres pays, investit peu dans sa recherche et n'a toujours pas atteint l'objectif des 3 % du PIB consacrés à la recherche.

La mobilisation des personnels universitaire, peut aussi nous aider dans l'élaboration des projets alternatifs, notamment pour renforcer la crédibilité des projets que nous pouvons construire dans les entreprises, les professions, les territoires. L'enjeu de constituer un collectif régional Cgt de l'ensemble des secteurs de la recherche doit nous permettre de donner un élan à l'engagement des travailleurs et des syndicats pour définir les productions à mettre en avant sur la région pour répondre aux besoins sociaux des populations. Tous les domaines d'activité sont concernés et le secteur de la recherche doit être renforcé pour permettre l'émergence d'un monde nouveau empreint de justice sociale.

L'autre pan de la démocratie sociale regroupe toutes les dimensions du dialogue social territorial.

En Bretagne, l'histoire sociale y compris récente, a démontré que le rapport de force né des mobilisations a insufflé une dynamique de conquêtes aux instances quadripartites qui associent représentants de l'Etat, de la Région, des organisations syndicales et patronales.

C'est sous cette forme de gouvernance que fonctionne la Conférence sociale régionale depuis 2014. Elle travaille essentiellement à des projets de sécurisation des parcours professionnels et permet à la Cgt d'être force de proposition pour un Nouveau Statut du Travail Salarié et de sa Sécurité Sociale Professionnelle. C'est dans ce cadre que la Cgt a proposé et obtenu un groupe de travail pour expérimenter un dispositif de continuité professionnelle pour les salariés des secteurs en difficulté de la crise sanitaire. Ce projet, toujours en cours, vise à sécuriser les salariés en leur proposant de se former ou de s'orienter vers d'autres secteurs avec le maintien de leur contrat de travail. Le dispositif permet le retour à l'emploi initial en cas de reprise de l'activité. Il est basé sur l'acte volontaire du salarié. La Conférence sociale a également permis d'instaurer une prime de transport pour les salariés qui ne peuvent avoir recours au transport collectif pour se rendre au travail. Cette prime est complémentaire à celle

que les entreprises doivent donner aux salariés. L'intervention syndicale en territoire, c'est aussi déterminer les lieux où nous pouvons porter nos projets alternatifs élaborés dans les entreprises par le(s) syndicat(s) et les salariés. Ces lieux sont aussi le moyen de porter notre plan de rupture sur lequel nous reviendrons.

L'autre lieu privilégié, mais qui reste encore insuffisamment reconnu est le CESER. Cette assemblée consultative, au service de la démocratie régionale, est une institution dont la loi définit les prérogatives concernant son travail auprès des instances politiques et pour la réponse à ses missions dans l'accompagnement de la conduite des politiques publiques.

Les 3 « grandes missions du CESER » sont ainsi :

- Une fonction d'avis sur les politiques du Conseil régional
- Une force de proposition et d'anticipation
- Une contribution au suivi et à l'évaluation des politiques régionales

La Cgt participe, au moyen de ses représentants, aux différents travaux et débats tout en s'efforçant d'être à tout moment « la voix des salariés », y compris et avant tout en tant que force de proposition.

Peut-être avons-nous à considérer la manière dont les avis consultatifs seraient à faire vivre à partir d'une expression CGT mieux partagée ?

Ce qui est certain, c'est la manière dont notre démarche permet de pousser certains responsables notamment politiques, à positionner leur réflexion au regard des sujets d'actualité en occupant l'espace politique comme acteur et non plus comme simple commentateur.

A un moment, où la tendance est à la mise en concurrence des territoires et des salariés, orchestrée par le capital dans le cadre de la financiarisation des échanges mondiaux, l'expression de la CGT dans ces lieux est aussi nécessaire pour réaffirmer que sans solidarité entre les peuples et les territoires, il n'est pas possible d'envisager de progrès économique, social et environnemental à tous les niveaux.

Une autre spécificité de la Bretagne est géographique. En tant que première région côtière, il est évident que la Bretagne consacre à la mer une part importante de son activité humaine à commencer par son économie.

Dans notre région, ce ne sont pas moins de 100 000 personnes qui travaillent dans une activité qui dépend d'elle. Bien sûr la pêche, la construction et la réparation navale, mais aussi l'agroalimentaire, la restauration, le tourisme ... sans oublier les services de l'Etat, les activités portuaires et les collectivités locales. A l'aube de ce nouveau millénaire, la mer est regardée comme un gisement de richesse pour les années et les siècles à venir. Selon celui qui regarde, la richesse n'a pas la même valeur. Celle des financiers qui sont prêts à faire de la mer ce qu'ils ont fait de la terre, ou celle qui consiste à en voir une opportunité pour nous aider à préserver et protéger ce qui peut encore être sauvé. Elle est certainement source d'activité nouvelle qu'il nous faut aborder par le prisme de la réponse aux besoins, comme

l'énergie ou le transport. La Cgt Bretagne, a plusieurs fois abordé ce sujet et va continuer à le faire. Renforcer la capacité industrielle pour construire des navires durables, qui naviguent avec des personnels reconnus, tant dans le domaine civil que militaire est un enjeu pour la région. De même que sur l'énergie et les transports durables, la mer peut être ce souffle nouveau qui nous oriente vers une production raisonnée, basée sur la préservation de la planète.

Aller plus loin dans l'activité CGT Mer va nécessiter de mieux considérer le travail pluridisciplinaire indispensable sur ces questions, c'est-à-dire de rechercher les méthodes pour mieux travailler ensemble entre professions, à la fois sur les questions revendicatives pour aller jusqu'à la construction de projets.

Relancer ce qui avait été engagé pose aussi la question du niveau efficace pour l'animation. Si le niveau régional permet d'être garant sur la coordination et l'évaluation, la question de s'accorder sur le bon niveau pour la proximité apparaît cruciale. Cette réflexion figure d'ores parmi les priorités du mandat qui va s'ouvrir.

Mais la Bretagne c'est aussi la terre ! Et à la conjonction des 2 mondes, comme ne pas aborder l'agro-alimentaire et ses salariés ?

Et que n'a-t-on pas entendu sur 2020 par exemple ? D'une certaine manière, l'agroalimentaire en Bretagne s'était vue notifier une mission de service public celle de continuer à nourrir au quotidien près des 2/3 de la population du pays ! Et comment cela s'est traduit pour les salariés notamment en termes de reconnaissance ?

Remise en cause de plusieurs accords du temps de travail, du renoncement aux primes, négociations salariales au plancher trop souvent...

De l'agriculture à la grande distribution, chaque filière se distingue par des conditions de travail difficiles. Ces emplois, mal considérés, ne sont pas pour le moins essentiels, en témoigne la situation actuelle. Cela confère aussi des responsabilités particulières aux entreprises et aux pouvoirs publics pour agir sur les dimensions sociales et environnementales afin d'en faire des filières durables. Si les questions écologiques sont déterminantes, celles sociales le sont tout autant et ces secteurs contribuent encore aujourd'hui de faire de la région une des plus polluées dans laquelle les salaires sont les plus bas de France et les conditions de travail les plus dégradées au regard des maladies professionnelles. Dès lors, comment s'étonner aujourd'hui que les filières ont du mal à trouver des salariés pour occuper les postes à pourvoir ? Ce sont pourtant ces larmes de crocodiles que l'on entend beaucoup de la part du patronat Breton.

L'agenda du prochain mandat devra sans tarder trouver une date pour organiser le colloque sur le « bien manger en Bretagne » qui devait se tenir en préambule de notre conférence.

Plus généralement, l'ensemble de ces questions justifie aussi d'approfondir le travail commun avec nos voisins comme par exemple, le lien avec le Comité Régional PDL et l'UD44 à partir de la feuille de route commune

Sur la période qui a précédé la crise sanitaire, nous avons assisté à une affirmation des prises de positions par les pouvoirs publics sur la « réunification de la Bretagne ». Dans le même

temps, cette idée jalonne l'histoire bretonne depuis au moins une cinquantaine d'années et peut-être parfois une source de discussions cristallisantes au sein de la CGT.

Le choix qui a été fait avec nos structures et camarades voisins est d'avoir une réflexion qui privilégie l'intérêt des travailleurs.

4 thèmes se dégagent prioritairement

- L'équilibre économique, social et environnemental de l'ensemble du périmètre de nos 2 régions
- Les conditions de travail et garanties collectives des travailleurs des zones urbaines et rurales
- La question des trajets du quotidien
- La métropolisation de l'axe Nantes-Rennes

Le groupe de travail qui avait été ébauché sera relancé pour évaluer ce que signifierait l'impact d'une éventuelle réunification sur le monde du travail et de permettre d'avoir des arguments CGT pour être partie prenante d'un débat qui concerne les travailleurs et non sans incidences sur leurs conditions de travail et de vie.

L'actualité nous pousse nécessairement à revenir, mais au-delà de la seule question de la crise sanitaire, nous savons que nous devons rester tenaces sur notre ambition d'un plan régional de santé CGT en Bretagne.

- Santé au travail

La politique de santé doit mieux s'articuler avec le Plan santé au travail. De fait, nous savons bien que nombre d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ne sont pas déclarés, ce qui transfère des coûts liés au travail sur la santé publique. Mieux anticiper et analyser les risques liés au travail, cela suppose aussi d'accorder toute sa place à la prévention. Les acteurs des services de santé au travail et en particulier les médecins du travail doivent pouvoir tenir un rôle majeur dans ce domaine. Ce thème va aussi être approfondi lors de cette conférence

- Protection sociale : aborder des nouvelles sources de financement et repenser la gestion démocratique

- Propositions Politique de santé en Bretagne :

1. ⇒ L'offre de soins en milieu rural Plus de médecin ⇒ Mieux répartir les médecins sur le territoire
2. ⇒ Bien vieillir, intervention des retraités
3. ⇒ La gériatrie-psychiatrie
4. ⇒ Médecine de ville, hôpital, ambulatoire
5. Développer les lieux collectifs de soins ⇒ Rapprocher la ville et l'hôpital ⇒ Faire vivre la complémentarité en dehors du lucratif ⇒ Développer un secteur hospitalier de proximité

La crise sanitaire a aussi gravement mis à mal la culture tant au niveau des artistes, des techniques, mais aussi de la populations toute entière. Notre région est particulièrement impactée par cette privation de spectacles tant nous sommes habitués à vivre au rythme des festivals, surtout durant la période estivale.

En Bretagne, près d'une dizaine de lieux culturels ont été occupés depuis début mars par les artistes, professionnels et techniciens intermittents du spectacle. Ces théâtres ou salles de spectacles, au-delà d'être occupés, sont devenus des lieux d'expression syndicale, populaire, de spectacle de rue. Ils expriment cette colère, cette injustice grandissante face au mépris du gouvernement qui répond par la régression sociale aux souffrances des privés de travail. La Cgt s'est pleinement impliquée par les occupations avec les syndicats du spectacle et les comités de privés d'emploi pour faire grandir l'expression de toutes leurs revendications en convergence avec le processus de luttes de ce printemps.

Attardons-nous sur un sujet au cœur de la mobilisation : l'assurance-chômage et les conséquences concrètes d'une pseudo négociation mise en œuvre ces dernières semaines par le gouvernement qui n'a rien changé à l'esprit de la réforme, et qui ne vise qu'à stigmatiser les privés d'emplois et réduire leurs droits. Les recours déposés devant le conseil d'Etat par toutes les organisations syndicales à l'exception de la CFTC, mais en ordre dispersé ont été examinés la semaine dernière. Le gouvernement a été en sérieuse difficulté, tant sa volonté de réaliser des économies sur le dos des privés d'emplois est apparue au grand jour. Face aux questions sur la légalité d'agir par décret, alors que le contexte économique et social a considérablement changé par rapport à celui inscrit dans la lettre de cadrage de 2018, le gouvernement a prétendu que l'emploi retrouverait un niveau quasi normal en juillet. Autre affirmation, inique, du gouvernement : « Baisser les allocations pousserait les salariés à faire pression sur les employeurs pour obtenir des CDI. ». Le jugement devrait être connu ces jours-ci.

Que l'institution nous donne ou pas raison en annulant la réforme, nous continuerons à être force de propositions pour un système plus juste, permettant à tous les privés d'emploi d'être indemnisés. La question du déploiement vers les saisonniers va rapidement trouver tout son sens alors que la question du redémarrage de plusieurs secteurs du Tourisme dans notre région interroge sur ses modalités.

Mais pour reprendre le chemin de la scène, il nous faudra aussi des artistes en capacité d'inventer, de créer, alors que la pression reste lourde sur les lendemains. S'interroger sur la culture plus généralement, c'est veiller à ce que personne ne reste sur le bord de la route. Si nous avons besoin de grands spectacles, nous avons aussi besoin d'humain, de la proximité et de la générosité. Et cela, nous ne pourrons le préserver que si nous trouvons des moyens pour permettre aux créateurs d'avoir le temps de penser pour notre bien-être. Le collectif régional mis en place en ce début d'année avec les camarades du spectacle, des services publics, de la fonction publique sera relancé pour formaliser une réflexion et une expression régionale.

Comme nous l'avons vu, la période que nous vivons est inédite et va aussi nécessiter que nous soyons attentifs aux attentes des salariés en matière d'activités sociales et culturelles. Parmi

les constats que l'on peut faire, la crise sanitaire, au-delà des aspects de santé, a révélé des inégalités face aux risques de la pandémie. La question de l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances est un véritable sujet revendicatif sur lesquels nous devons redoubler d'effort afin de ne pas laisser au secteur marchand la possibilité de décider de ce qui est bon ou pas pour les salariés. Nous le voyons avec les médias, ce décalage qui s'opère avec les réalités vécues par les travailleurs et principalement les plus défavorisés.

La place de notre organisation et de ses syndicats dans les jours et les semaines qui viennent est déterminante pour accompagner les salariés, ce qui suppose de renforcer les solidarités dans l'organisation pour être en capacité de répondre à tous les besoins exprimés. Dans ce cadre, nos orientations stimulent notre démarche revendicative. Parmi celles-ci, celles autour du droit aux activités sociales, culturelles et sportives, et aux vacances pour tous, sont importantes à un moment où les salariés aspirent à prendre un peu de recul.

Force est de constater que, comme depuis les propositions issues du Conseil National de la Résistance et parties prenantes de notre conception de la « solidarité », le tourisme social porté par la CGT a toujours su jouer un rôle essentiel. Nous en avons fait des fiches revendicatives au sein de nos repères collectifs, ce qui démontre bien de l'intérêt que porte la Cgt à être force de proposition sur cette dimension qui contribue au bien être des travailleurs.

Nous devons nous rappeler que les associations du tourisme social et solidaire comme LOISIRS ET TOURISME BRETAGNE (LTB), ne sont pas des associations comme les autres. Ce sont bel et bien des outils de la CGT mis à disposition des CSE, COS, CAS, et donc de leurs élu-e-s, pour porter la nécessité des loisirs, de la culture et des vacances auprès des travailleurs-ses et retraité-e-s. Ceci toujours autour de valeurs et d'actions solidaires.

LTB fait partie de notre patrimoine commun. Nous devons mesurer ensemble que LTB a aussi pâti de la crise sanitaire. Il convient donc aussi de nous en inquiéter collectivement.

Il est de notre responsabilité d'être un outil de rassemblement dans l'intérêt de tous les travailleurs-ses, retraité-e-s, privé-e-s d'emploi, et de la jeunesse.

Aussi, nos propositions pour la promotion du tourisme social, et donc localement, en Bretagne, autour de LTB, font partie des priorités pour maintenir des offres pour l'ensemble des salariés, dans toutes les entreprises, y compris les plus petites.

Nous devons renforcer nos dispositifs de sensibilisation vers les syndicats et les IRP sur l'intérêt du tourisme social, ses valeurs, ses objectifs. Nous avons déjà décidé de mandater des camarades des CE d'UD au sein du CA de notre association régionale, il faut aujourd'hui poursuivre nos efforts pour ancrer d'avantage nos ambitions sur les lieux de travail en travaillant plus de proximité avec des syndicats en capacité d'être porteur de cette démarche collective et émancipatrice. Pour contribuer à cela, la formation syndicale sera mise à contribution pour que les militants des IRP s'approprient les enjeux afin de prendre les décisions nécessaires à prioriser les valeurs de solidarité qu'incarne le tourisme social et ses outils territoriaux tel que Loisirs et Tourisme.

Cette démarche s'accompagne aussi de propositions nouvelles, telle que Onivago, le nouvel outil de la confédération vers l'ensemble des syndiqués de la Cgt, et qui prendra la forme d'un portail dédié aux syndiqués et leur donnant l'accès à une billetterie et au tourisme social

Pour conclure, nous ne pouvons pas nous exonérer de notre responsabilité à l'égard de la jeunesse. L'une des clés à la fois pour l'avenir de notre organisation et pour la construction d'un rapport de forces favorable réside certainement dans la manière dont nous pouvons mieux nous faire comprendre.

A un moment, où certains geek, réseaux sociaux, d'autres camarades relisent Jaurès, *l'idéal et le réel* entre autres. Le pouvoir en place, sans vergogne, lui fait passer le bac en posant aux jeunes lors de leur épreuve d'économie la question suivante : « Vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail, permettent de lutter contre le chômage structurel. »

Le cynisme pousse-t-il à expliquer aux jeunes comment et pourquoi, il leur faudrait se résigner à leur sort ? Sans même parler des professeurs appelés à corriger ces copies...

Réaffirmons avec force les mots de Jaurès à Albi en 1906 : « le courage c'est de se donner aux grandes causes, sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni même s'il lui réserve une récompense ».

Nous syndicalistes, nous ne connaissons pas la récompense, mais le renoncement, lui donne toujours la récompense à celui qui exploite.

Au moment, où par exemple, nous nous adressons aussi aux jeunes livreurs à vélo, c'est aussi ce message de se regrouper, de lutter pour gagner et de ne jamais renoncer qu'ils entendent de la part de la CGT.

C'est vrai en Bretagne comme dans plusieurs régions en ce moment.

Vive le Comité Régional Bretagne,

Vive la CGT